BULAC

[도서관] [शिक्षक] [ဘာသာစကား] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



ÉCO-RESPONSABLES À LA BULAC

La charte verte

Marie-Lise Tsagouria/Antonina Gutta

Version : 3 avril 2024





GIP BULAC
65 rue des Grands Moulins
F-75013 Paris

T +33 1 81 69 18 00
contact@bulac.fr
www.bulac.fr

TABLE DES MATIÈRES

UNE POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT....3

1. UNE CHARTE VERTE....3
2. ANCRER LE CŒUR DE MÉTIER DANS L'ÉCO-RESPONSABILITÉ....3
 - 2.1. POLITIQUE DOCUMENTAIRE....3
 - 2.2. POLITIQUE DE SERVICES....4
 - 2.3. POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES....5
3. PILOTER LE BÂTIMENT DANS UN CONTEXTE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE....5
4. ORGANISER UN MÉNAGE RESPECTUEUX ET PARTICIPATIF....6
 - 4.1. NETTOYAGE DES ESPACES....6
 - 4.2. TRI DES DÉCHETS....6
5. LA BULAC ET SES ESPACES VERTS....6
 - 5.1. L'ATELIER JARDIN DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL....6
 - 5.2. LA LABELLISATION « PETITS PATRIMOINES NATURELS D'ÎLE-DE-FRANCE »....7

SOYONS DES AGENTS ÉCO-RESPONSABLES !....8

6. DE MON DOMICILE À LA BULAC....8
 - 6.1. JE CHOISIS AU MIEUX MES MOYENS DE TRANSPORT....8
7. À MON POSTE DE TRAVAIL....8
 - 7.1. BONS GESTES, BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET L'EAU....8
 - 7.2. USAGE FRUGAL DE LA BUREAUTIQUE....8
 - 7.3. USAGE RAISONNÉ DES RÉCEPTIONS POSTALES....9
8. EN RÉUNION....9
9. EN PAUSE CAFÉ....9
10. PENDANT MA PAUSE DÉJEUNER....10

SOURCES PRINCIPALES....11

11. AU NIVEAU INTERNATIONAL....11
12. AU NIVEAU NATIONAL....11
13. DU CÔTÉ DU NUMÉRIQUE....11
14. DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES : GÉNÉRALITÉS....11
15. BIBLIOTHÈQUES ET SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE....12
16. DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES : CAS SPÉCIFIQUES....12

UNE POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT

1. UNE CHARTE VERTE

La volonté d'adopter des pratiques professionnelles plus respectueuses de l'environnement est une vision largement partagée. Sous-tendent cette volonté de multiples facteurs : contexte géopolitique et économique, sens de la responsabilité partagée, aspirations individuelles fortes se traduisant par un comportement éthique, des propositions associatives voire syndicales.

En ce qui concerne plus spécifiquement notre écosystème professionnel, les acteurs des bibliothèques – établissements de mutualisation des ressources par excellence – se sont saisis de la question environnementale tant au niveau international que national.

Dans cet écosystème professionnel naturellement acteur de l'économie circulaire, la BULAC aspire à se positionner de façon plus affirmée sur la question environnementale.

Cette charte verte brosse un état des lieux de nos pratiques professionnelles analysées sous le prisme de cette question et trace des perspectives d'amélioration.

Synthèse des bonnes pratiques en la matière, ce document en formalise une posture validée à titre collectif. Il a vocation à impulser l'engagement de chaque agent par le biais d'actions visibles et concrètes, inscrites tout à la fois dans le quotidien et la durée.

Acteur de la responsabilité environnementale de l'établissement, chaque agent contribuera de la sorte à agir dans l'optique d'une transition écologique pragmatique et volontariste dans son cadre professionnel.

2. ANCRER LE CŒUR DE MÉTIER DANS L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

2.1. POLITIQUE DOCUMENTAIRE

La bibliothèque dispose d'un fonds écologie, situé en mezzanine à la cote 0 550.
La politique documentaire de la BULAC est d'ores et déjà très vertueuse.
La vocation même de la BULAC, ancrée dans la durée est un gage de pérennité des collections.
Compte tenu de la spécificité des sources d'approvisionnement de la majeure partie des collections, une injonction forte de notre part en matière d'éco-responsabilité sur nos fournisseurs et leurs prestataires de transport est peu pertinente.

Notre implication dans les plans de conservation partagés, notre inscription au sein d'une cartographie documentaire francilienne, le signalement fin de nos collections contribue tout à la fois à l'absence de doublons superflus et à l'optimisation des déplacements de nos lecteurs.

La question du choix de la documentation papier/électronique peut également être examinée sous l'angle de la vertu environnementale. Faciliter l'accès à distance par le numérique, valoriser les gisements documentaires répondant aux principes FAIR[1], associer à ces ressources des services en faveur de la science ouverte, constituent autant de lignes directrices au notable impact environnemental.

La forte proportion de documents entrant dans nos collections faisant l'objet d'une plastification est inhérente à la politique de conservation de notre établissement.

Une étude de faisabilité en vue d'un équipement plus durable pourrait être conduite. Il s'agirait notamment de s'interroger sur l'usage de matériaux plus écologiques tels que celui

1 *Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*

utilisé par nos collègues de Helsinki ou de techniques permettant la couverture de livres amovible d'un simple geste.

Notre levier d'action principal d'éco-responsabilité dans le domaine de la chaîne documentaire réside dans le recyclage des collections désherbées.

Nous consolidons notre partenariat avec Ammaréal libraire d'occasions sur internet qui se définit comme acteur « de l'économie circulaire sociale et solidaire »[2].

Pour les livres pilonnés, dissocier la couverture du livre permet de favoriser le recyclage du papier.

2.2. POLITIQUE DE SERVICES

Nous nous impliquons dans la sensibilisation aux bonnes pratiques par la définition d'axes stratégiques, d'une responsabilisation accrue, de la nomination d'un référent développement durable, de rénovations à caractère écologique des espaces, de la mise en place de partenariats avec des associations engagées ainsi que de collections documentaires dédiées.

Nous intégrons dans nos marchés publics les clauses environnementales, conformément à l'article 35 de la loi Climat et résilience[3].

Nous œuvrons à rendre nos espaces publics et internes les plus sobres et auto-fonctionnants possibles.

Nous misons sur le caractère frugal des services offerts à notre communauté d'usagers. Ainsi, en matière de reprographie, durant l'été 2023, le nombre de copieurs a été réduit et les équipements légers, à l'image des tentes de numérisation, privilégiés.

Certains dispositifs spécifiques, tels que les lecteurs de microfiches ont été réemployés.

Nous visons à rationaliser notre production audiovisuelle de façon à valoriser de manière pérenne notre activité.

Nous nous inscrivons au cœur d'un territoire et d'une population en nous engageant dans des partenariats avec des associations telles que 13 Avenir, notamment dans le cadre du projet Cantagrel.

Nous nous impliquons dans la réduction des inégalités. En attestera la future charte de la médiation sur la politique d'accueil.

Nous mettons à la disposition de nos étudiants des feuilles de brouillon à proximité de la banque d'accueil ainsi qu'une poubelle pour le tri. Si les initiatives étudiantes de l'Inalco de type Journées vertes et citoyennes se développent, la bibliothèque pourrait s'y associer.

À terme, nous effectuerons une évaluation de notre démarche écoresponsable dans sa globalité, de façon à avoir une vision complète de l'empreinte climatique de notre organisation. Nous nous inscrirons ainsi dans l'optique de l'évolution du décret Bilans d'émissions de gaz à effet de serre[4] Pour ce faire, nous élaborerons des indicateurs afin de mesurer le résultat des efforts accomplis collectivement.

2 https://www.ammareal.fr/content/11-qui-sommes-nous

3 Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

4 Décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022 relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre

2.3. POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET NUMÉRIQUES

Dans le cadre du symposium de rentrée 2022, Vincent Courboulay, ingénieur et maître de conférences en informatique à La Rochelle Université, cofondateur et directeur scientifique de l'Institut du numérique responsable en 2018 est intervenu sur le thème : *Comment adopter un numérique responsable au sein de nos pratiques et porter ce sujet auprès de nos collaborateurs ?*

Suite à cette intervention, les agents de la BULAC ont été invités à échanger sur le sujet dans le cadre de 2 ateliers. La restitution de ces ateliers a constitué le socle fondateur des orientations du groupe de travail numérique responsable mis en place en février 2023 et dont les travaux sont consultables dans le dossier sur POUIC.

Ce groupe a dans un premier temps listé les actions possibles, proposé la mise en place d'indicateurs et défini un rétroplanning.

Actions possibles :

- redéfinir le rapport aux Équipements Électriques et Électroniques (EEE) :
 - en faire évoluer les pratiques d'achat
 - allonger leur durée de vie
 - valoriser leurs déchets (DEEE)
 - exiger que nos prestataires respectent les normes et règlements d'écoconception
 - mesurer les consommations électriques

- créer une culture maison du numérique responsable et mettre en œuvre ses bonnes pratiques :
 - définir les règles d'extinction des équipements
 - former les agents au numérique responsable
 - organiser un *cleaning day*
 - faire appliquer une règle de nommage
 - mettre en œuvre des espaces de stockage collaboratif
 - définir des règles vertueuses d'impression
 - généraliser le papier recyclé

Précédemment, du matériel réseau et de sauvegarde de l'Inalco a été récupéré.

L'organisation de la première semaine de nettoyage numérique de printemps du 20 au 24 mars 2023 constitue la première réalisation du groupe de travail. Durant la période courant de mars à septembre, le GT mettra en place les indicateurs. À partir de l'automne, des jeudis de la formation impulseront les bonnes pratiques en matière de numérique responsable.

3. PILOTER LE BÂTIMENT DANS UN CONTEXTE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Les circulaires des 25 juillet et 24 septembre 2022, imposant 10 % d'économie en deux ans par rapport à 2019, ainsi que l'augmentation d'un facteur 4 de la facture électrique annoncée pour 2023, ont permis d'accélérer significativement les économies d'énergie, en mobilisant tous les acteurs autour de la notion de sobriété énergétique et en incitant chaque agent à contribuer à l'effort collectif en la matière.

Le processus d'optimisation énergétique par le biais de travaux et d'un pilotage affiné des installations techniques, axe majeur de l'activité de la direction technique du bâtiment depuis dix ans, avait permis dès 2021, de réaliser 20 % d'économie d'énergie.

Dès 2022, à l'échelle du Pôle des langues et civilisations, ont été réalisés :

- plus de 24 % d'économie d'énergie par rapport aux consommations de 2019
- soit 40 % par rapport à l'année de référence 2013.

À l'échelle du bâtiment, les objectifs 2024 et 2030 de la circulaire de juillet et du premier seuil de la loi Elan ont donc d'ores et déjà été atteints.

Côté BULAC, ces économies sont la résultante de :

- l'arrêt des groupes froid hors épisode caniculaire dès la fin de l'année 2021,
- l'arrêt des armoires froides des magasins,
- l'optimisation des plages de fonctionnement des 30 centrales de traitement de l'air,
- le déplacement d'unités extérieures de refroidissement des principaux locaux serveurs,
- le pilotage fin de l'éclairage, tant dans les espaces internes que dans les espaces publics,
- l'ajout d'horloges sur les alimentations électriques des 4 moteurs de ventilation des zones sanitaires pour éviter leur fonctionnement à des horaires inutiles.

Le processus vertueux d'optimisation énergétique va se poursuivre suivant 2 axes.

- L'ordinateur central de la GTB qui régule les automates des 42 locaux techniques reste le premier outil d'optimisation de la consommation énergétique. Les opérations correctives et d'amélioration ont commencé début 2023.
- La campagne de relampage basse consommation qui remplace les sources lumineuses actuelles par des LED a été lancée début 2023.

4. ORGANISER UN MÉNAGE RESPECTUEUX ET PARTICIPATIF

4.1. NETTOYAGE DES ESPACES

Les points saillants de l'organisation d'un ménage respectueux et participatif sont les suivants :

- réduction des fréquences de nettoyage des bureaux : un jour sur deux : les mardis, jeudis et samedis,
- objectif d'étaler sur l'ensemble de la matinée le nettoyage des espaces professionnels : responsabilité sociale visant à améliorer les conditions de vie des personnels de ménage,
- usage de produits bio,
- matériels mis à disposition des agents pour prise en charge de besoins ponctuels.

4.2. TRI DES DÉCHETS

Contribuer au ménage participatif, c'est notamment trier convenablement nos déchets.

- poubelles jaunes pour les déchets recyclables / poubelles noires pour les déchets non recyclables / conteneur à verre dans le local poubelle au niveau RB, en face de l'aire de livraison.
- en cas d'hésitation sur la politique de tri à Paris, consulter la page Que faire de ses déchets ?
- faire le choix de la bonne poubelle :
 - poubelle de bureau et poubelle jaune (sac transparent) = déchets recyclables
 - poubelle « noire » (sac noir) dans les salles de détente, sanitaires ou grandes circulations = déchets non recyclables
 - déchets compostables : à porter dans le coin *ad hoc* du jardin

5. LA BULAC ET SES ESPACES VERTS

5.1. L'ATELIER JARDIN DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Depuis mai 2021, l'association du personnel a organisé et animé 20 ateliers jardin. Le matériel requis est mis à disposition conjointement par l'AP BULAC et la DTB.

Les participants ont nettoyé, désherbé, coupé et élagué les espaces verts avant de procéder à des plantations. Ils ont de la sorte embelli les espaces verts du Pôle, en faisant ainsi un cadre propice au bien-être au travail. Ils ont notamment accru la convivialité du coin pique-nique. Ils ont également rendu plus visible un poteau incendie en débroussaillant les euphorbes qui l'occultaient, contribuant ainsi à la sécurité de tous.

La labellisation *Petits patrimoines naturels d'Île-de-France* atteste tout à la fois de reconnaissance du travail accompli dans le cadre de l'atelier jardin et de la volonté collective d'inscrire cette action dans la durée.

5.2. LA LABELLISATION « PETITS PATRIMOINES NATURELS D'ÎLE-DE-FRANCE »

En 2024, le jardin du Pôle des langues et civilisations a été labellisé « Petit patrimoine naturel en Île-de-France ». Ce dispositif de valorisation du petit patrimoine naturel francilien initié par la Région Île-de-France vise à encourager les propriétaires et locataires de petits espaces de nature (de 50 à 20 000 m²) à y développer de bonnes pratiques en faveur de la biodiversité. Il implique un unique engagement : respecter pendant cinq ans le cahier des charges en lien avec la bio-diversité.



SOYONS DES AGENTS ÉCO-RESPONSABLES !

6. DE MON DOMICILE À LA BULAC

6.1. JE CHOISIS AU MIEUX MES MOYENS DE TRANSPORT

Pour me rendre sur mon lieu de travail, je privilégie les transports en commun ainsi que les modes de circulation douce : marche, vélo, trottinette, patinette.

6.1.1. La BULAC m'accompagne

La BULAC conforte mon choix de recourir à des modes de transports alternatifs et durables :

- parking accessible aux vélos et trottinettes,
- prise en charge du forfait mobilité durable (vélo, covoiturage, autopartage) jusqu'à hauteur de 300 € annuel en 2023, cumulable avec le remboursement partiel du titre d'abonnement de transport en commun francilien.

7. À MON POSTE DE TRAVAIL

7.1. BONS GESTES, BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE ET L'EAU

- J'éteins les lumières inutiles (si la luminosité naturelle ne le justifie pas dans les espaces publics, dès que je quitte mon bureau plus de quelques minutes
- Je me couvre en hiver.
- Je fais quelques mouvements de gymnastique pour me réchauffer en cas de nécessité.
- Je signale immédiatement tout dysfonctionnement entraînant une consommation inutile d'eau.
- Si j'aère mon bureau de façon prolongée, j'éteins le chauffage.

7.1.1. La BULAC m'accompagne

- Des techniciens interviennent très rapidement quand un dysfonctionnement est signalé.
- Les températures sont réglées au plus juste pour limiter au maximum les consommations énergétiques.
- Des espaliers et barres de traction installés à terme dans les couloirs permettront un exercice physique réchauffant.
- La suppression de l'eau chaude dans les sanitaires professionnels est envisagée, conformément à la réglementation[5].

7.2. USAGE FRUGAL DE LA BUREAUTIQUE

7.2.1. PC, mémoire et Internet

- Je réduis la luminosité de l'écran pour reposer mes yeux et diminuer la consommation électrique.
- Je ne multiplie pas sans objet les exemplaires d'un même fichier.
- Je supprime les fichiers de travail quand ils n'ont plus d'utilité, je nettoie régulièrement mes dossiers, bureau et les fichiers partagés que je diffuse.
- Je n'envoie pas de message superflu, je privilégie l'envoi de liens à celui de fichiers.
- Lorsque je fais « répondre à tous » à des messages de provenance externe, je vérifie qu'il n'y a pas de destinataires inutiles, dans le cas contraire, je les supprime.

5 Décret n°2023-310 du 24 avril 2023 relatif à la faculté de déroger jusqu'au 30 juin 2024 à l'obligation de mettre à disposition des travailleurs de l'eau à température réglable sur les lieux de travail.

- Lorsque je fais « répondre à tous » à des messages internes, je m'assure qu'aucun destinataire personne physique ne figure dans les adresses génériques destinataires ; dans le cas contraire, je le supprime.
- J'élimine immédiatement tous les pourriels et autres messages dont je n'aurai pas le moindre usage. Je vide régulièrement ma corbeille.
- Je me désabonne de toutes les listes de diffusion non nécessaires.
- J'enregistre les sites web consultés fréquemment dans mes favoris pour éviter de passer par un moteur de recherche et diviser ainsi par 4 les émissions de gaz à effet de serre
- J'applique les mêmes principes sur les postes des banques et n'y laisse traîner aucun fichier ou document personnel.

7.2.2. Impressions

- Je n'imprime pas ce que je ne lirai qu'une fois.
- Quand j'imprime, j'opte pour le noir et blanc (sauf motif particulier) et l'impression recto-verso
- Quand j'imprime, je vérifie soigneusement l'imprimante sur laquelle j'envoie mon impression et je vais la chercher immédiatement.
- Avant d'imprimer en multi-exemplaires, je vérifie soigneusement un exemplaire-test.
- Je conserve ou je récupère les erreurs d'impression en recto et les utilise en brouillon.
- Pour mémoire : les photocopieuses et imprimantes sont réservées à un usage strictement professionnel.

7.2.3. La BULAC m'accompagne

- Un mémo qui rappelle les règles de production et d'archivage des documents électroniques est en cours d'actualisation.
- Il n'y a plus que du papier recyclé dans les imprimantes et photocopieuses.
- Par défaut, imprimantes et photocopieuses impriment en noir et blanc.

7.3. USAGE RAISONNÉ DES RÉCEPTIONS POSTALES

- Le secrétariat de Direction signale aux fournisseurs qui nous expédient leurs catalogues, *a minima* notre refus de recevoir les catalogues en multi-exemplaires, voire demande la fin de toute expédition des catalogues papier si nous n'en avons pas l'utilité.
- Lorsque je quitte définitivement l'établissement, je contacte les expéditeurs des revues professionnelles que je reçois pour annuler l'envoi ou indiquer l'adresse de mon nouvel établissement professionnel.

8. EN RÉUNION

- Je mets en ligne à l'avance tous les documents utiles et j'envoie des liens plutôt que des fichiers attachés.
- Je n'imprime les documents préparatoires que si leur projection est insuffisante ou impossible.
- Quand j'aère la pièce après la réunion, je ne pars pas en laissant toutes les fenêtres ouvertes.

8.1.1. La BULAC m'accompagne

- Les salles de réunion et de formation sont équipées de vidéo-projecteurs qui permettent de projeter dans de bonnes conditions tous les documents nécessaires.

9. EN PAUSE CAFÉ

- J'utilise des récipients non jetables, y compris dans les distributeurs, afin de réduire les déchets et payer moins cher.
- Je bois l'eau du robinet ou des fontaines plutôt que de l'eau en bouteille.

- Je consomme des produits frais, locaux et de saison.
- Je trie mes déchets selon les consignes.
- J'en profite pour faire quelques exercices physiques qui me détendent et me réchauffent.

9.1.1. La BULAC m'accompagne

- Les distributeurs proposent un tarif très réduit lorsque j'utilise mon propre gobelet. L'eau chaude est gratuite.
- Des tasses, carafes, cafetières, bouilloires sont à disposition dans les salles de détente et à la tisanerie. Après usage, je les nettoie et les remets à la disposition de tous.

10. PENDANT MA PAUSE DÉJEUNER

- J'éteins la lumière de mon bureau.
- Je consomme de préférence des produits bio, frais, locaux, de saison, sans emballage excessif.
- Je n'utilise pas de vaisselle ou d'accessoires jetables.
- Je partage ou redistribue la nourriture plutôt que de la jeter.
- J'utilise avec modération les produits nettoyants et j'évite de laisser couler l'eau inutilement.
- Je trie tous mes déchets selon les consignes indiquées.

10.1.1. La BULAC m'accompagne

- De la vaisselle, verres et couverts sont à ma disposition dans les salles de détente : je les nettoie et les range après usage. En aucun cas, je ne me les approprie.
- Un lave-vaisselle est à ma disposition. Quand je l'utilise, je contribue à son bon fonctionnement : je le remplis correctement, le lance, en mode éco, quand il est plein – et au moins une fois par jour. Je le vide si je suis le premier à utiliser l'espace après la fin du cycle de lavage. Je signale à Epilog les besoins en sel ou en pastilles de lessive.
- Trois réfrigérateurs et quatre micro-ondes sont à ma disposition : je contribue à leur propreté en nettoyant mes salissures et en entreposant dans les réfrigérateurs uniquement des produits emballés de manière étanche sur lesquels est indiqué mon nom.
- L'AP BULAC me propose d'adhérer à une AMAP.
- L'AP BULAC me propose des ateliers de fabrication de produits de nettoyage bio.

SOURCES PRINCIPALES

Tous les liens ont été vérifiés le 20 juillet 2023.

11. AU NIVEAU INTERNATIONAL

IFLA Section Environment, Sustainability and libraries, *Qu'est-ce qu'une bibliothèque « verte et durable » ?*, 2022. En ligne : https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/IFLA-GreenLibraryDefinition_French_2022Jan.pdf

IFLA et UNESCO, *Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022.* En ligne : https://repository.ifla.org/bitstream/123456789/2122/1/Manifeste%20IFLA-UNESCO%20sur%20les%20biblioth%C3%A8ques%20publiques.v2.pdf

12. AU NIVEAU NATIONAL

Gouvernement, Feuille de route de la France pour l'agenda 2030, 2020. En ligne : https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/documents-a-telecharger/article/telecharger-la-feuille-de-route

Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de la transition énergétique. *Les Services publics écoresponsables,* 2023. En ligne : https://www.ecologie.gouv.fr/services-publics-ecoresponsables

Université de Strasbourg, *Le Développement durable à l'Université de Strasbourg.* En ligne : https://www.unistra.fr/developpement-durable#c126542

13. DU CÔTÉ DU NUMÉRIQUE

Mission interministérielle Numérique écoresponsable. *Réduire l'empreinte environnementale du numérique public*. En ligne : https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/

Institut du Numérique Responsable. En ligne : https://institutnr.org/

Institut du Numérique Responsable. Évaluation de mon empreinte environnementale professionnelle individuelle du numérique en kg eq. CO2, 2022. En ligne : https://myimpact.isit-europe.org/fr/

Le numérique est-il un progrès durable ?, *Pour la Science*, n°546, avril 2023. En ligne : https://www.inria.fr/sites/default/files/2023-03/Hors%20serie%20Inria%20x%20Pour%20la%20Science%20mars%202023.pdf

14. DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES : GÉNÉRALITÉS

Manon Le Guennec, Bibliothèques et écologie : les bibliothèques de lecture publique et les enjeux environnementaux. Mémoire DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2018. En ligne : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68275-bibliotheques-et-ecologie-les-bibliotheques-de-lecture-publique-francaises-et-les-enjeux-environnementaux.pdf

Johanna Ouazzani. *Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des bibliothèques universitaires : l'exemple du développement durable.* Mémoire DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2021. En ligne : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70141-responsabilite-sociale-societale-et-environnementale-des-bibliotheques-universitaires.pdf

Vert-ueuses bibliothèques. Bibliothèque(s). ABF, n° 102-103, 2020. En ligne : http://www.abf.asso.fr/bib102-103

ABF, commission Bibliothèques vertes. En ligne : https://bib.vertes.abf.asso.fr/a-propos/

Xavier Galaup, Alexandra Guéroult, Nicolas Huart, Julie Lallemand, Sandrine Le Marquis, Annie-Rose Pichonnier et Élisabeth Sauvage, « Bibliothèques actrices de la transition écologique : bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair – 9 mars 2023 », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 6 avril 2023. En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-actrices-de-la-transition-ecologique_71120

Véronique Heurtematte, « Responsabilité sociétale et environnementale : quelles compétences pour les professionnels des bibliothèques ? : le Printemps des métiers – 12 mai 2022, Villeurbanne », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 30 juin 2022. En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/responsabilite-societale-et-environnementale-quelles-competences-pour-les-professionnels-des-bibliotheques_70673

Pascal Krajewski, « La « bibliothèque verte », pour quoi faire ? : le rôle des bibliothèques dans la transition écologique », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 30 mai 2023. En ligne : https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-bibliotheque-verte-pour-quoi-faire_71245

ENSSIB. Bibliothèques et changement climatique : Consommation et production. En ligne : https://enssib.libguides.com/c.php?g=682683&p=4871431#s-lg-box-wrapper-18518550

15. BIBLIOTHÈQUES ET SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

ENSSIB. Bibliothèques et sobriété numérique. En ligne : https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/bibliotheques-et-sobriete-numerique

Vers la sobriété numérique : les bibliothèques en action, Arabesques, n° 109, 2023. En ligne : https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=3365

16. DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES : CAS SPÉCIFIQUES

Sorbonne Université. *Le Guide étudiant de Sorbonne Université.* En ligne : https://guideetudiant.sorbonne-universite.fr/evenements/semaine-du-developpement-durable-des-bibliotheques

Médiathèque de la Canopée La Fontaine, *Guide la bibliothèque verte.* Paris, 2021. En ligne : https://bibliothequecanopee.files.wordpress.com/2021/04/guidebibliothequeverte.pdf